

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Annick Jean	Numéro de permis 2020119	Date d'inspection Le 12 octobre 2023	
Nom de l'établissement Halte Scolaire Éducation Sécurité Confiance (ESC)		Numéro de téléphone (506) 423-2684	
Adresse 689 boulevard Éverard H. Daigle Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 3C5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Pascale Dumont-Levesque		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	20 oct. 2023	
Commentaires : Manque le renouvellement pour une éducatrice dans le dossier.			

<p><b>Commentaires généraux</b></p> <p>Lors de ma visite en après-midi, la garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio, des exigences d'affichage, de la routine quotidienne, des dossiers pour les enfants ainsi que les consentements signés et des dossiers pour les membres du personnel.</p> <p>Observation de la collation fournie par les parents.</p> <p>Les enfants sortent à l'extérieur lorsque ceux de 2h30 finissent l'école.</p>
---

original signé par  
Pascale Dumont-Levesque

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 12 octobre 2023

Date

original signé par  
Annick Jean

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 octobre 2023

Date